



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4149

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Villeurbanne**

objet : **Extension des halls de départ pour la subdivision de collecte du site Krüger - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets**

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Baume

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 22 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Glatard (pouvoir à M. Pillon), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Gachet, Mme lehl, M. Martin (pouvoir à M. Rabehi), Mme Perrin-Gilbert, M. Petit (pouvoir à Mme Crespy), Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 20 janvier 2020**Délibération n° 2020-4149**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Extension des halls de départ pour la subdivision de collecte du site Krüger - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le projet de nouveau cadre de collecte dont les orientations retenues portent sur l'évolution de la répartition régie/entreprise, la fin du fini-parti et l'évolution des cycles de travail a fait l'objet de 3 rapports soumis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et au comité technique (CT) les 17 mai 2016, 7 juillet 2017 et 4 juin 2019.

La fin du fini-parti a été rendue effective le 18 septembre 2017. Le bilan montre que l'intégration des nouveaux horaires avec l'application de la frise du temps de travail, notamment l'heure limite d'accès au vestiaire de 11 h 40 est globalement respectée.

Le projet de nouveau cadre de collecte prévoit plusieurs évolutions au niveau des sites de départ de Gerland à Lyon 7° et Krüger à Villeurbanne ainsi qu'un plan d'actions de mesures de prévention vis-à-vis des risques professionnels. L'ensemble des travaux prévus ont été réalisés, à l'exception de l'extension des vestiaires de Krüger pour lesquels il est envisagé l'installation de vestiaires séchants. La période écoulée depuis la mise en œuvre de la fin du fini-parti a également mis en évidence la nécessité de réaliser une extension des halls de départ de COL est (COL E) et de COL nord-ouest (COL NO) avec, comme référence, la mise en service réussie de l'extension du hall de départ de COL sud (COL S) à Gerland, opérationnelle depuis novembre 2017. S'agissant des mesures de prévention, les vêtements de travail "gris" ont été remplacés à l'été 2018 par des équipements de protection individuel haute visibilité que les agents ont désormais l'obligation de déposer au vestiaire car la responsabilité de leur entretien relève exclusivement de l'employeur.

Les subdivisions ont en charge la collecte des déchets. Les territoires collectés en régie par COL E sont Porte des Alpes et Rhône Amont, à l'exception de Vaulx en Velin et Bron gérés par le privé. Sur les 6 communes de ce périmètre, 142 circuits pour 27 rondes sont réalisés chaque semaine.

Pour COL NO, sur les territoires ouest nord, Val de Saône et Plateau Nord, soit 28 communes, 192 circuits pour 32 rondes sont réalisés chaque semaine.

II - Description du projet

Le projet d'amélioration des locaux de la collecte sur le site de Villeurbanne Krüger consiste à réaliser une extension des halls de départs et une extension des vestiaires afin d'y installer des armoires de séchage.

Les objectifs généraux sont :

- favoriser la qualité des échanges avec les équipages lors de la prise de poste et du retour de ronde,
- améliorer la capacité et la qualité des espaces d'accueil,
- favoriser l'hygiène et l'entretien des vêtements de travail qui doivent être déposés aux vestiaires.

Aujourd'hui, 2 bâtiments distincts abritent les halls de départ et les bureaux des 2 subdivisions de collecte. Les vestiaires sont dans un seul espace auquel les agents de COL NO accèdent en traversant la voie de circulation de sortie des bennes à ordures ménagères (BOM). Les vestiaires sont partagés avec les agents de l'équipe secours collecte (ESC) et ceux de l'unité de collecte sélective (UCS) rattachés à la direction eau et déchets/direction adjointe des déchets. Enfin, l'UCS occupe 4 bureaux aménagés au fil du temps sur la partie arrière de la zone de vestiaires.

Le projet d'amélioration des locaux de la collecte impacte au total quelque 350 agents dont près de 200 éboueurs, 80 chauffeurs, une vingtaine de messagers de collecte et de tri et environ 50 personnels d'encadrement et de services supports.

III - Coût du projet

Le projet est estimé à 3 338 000 € TTC en dépenses d'investissement à la charge du budget principal et du budget annexe prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés :

- études préalables et diagnostics : 25 000 € HT, soit 30 000 € TTC (autorisation de programme études),
- prestations intellectuelles, imprévus et révision de prix : 196 666 € HT, soit 236 000 € TTC,
- travaux : 2 370 000 € HT, soit 2 844 000 € TTC,
- travaux annexes (modulaires de chantier - relogement UCS) : 190 000 € HT, soit 228 000 € TTC.

Coût total du projet budget principal : 30 000 € TTC		
montant total déjà individualisé	30 000 €	autorisation de programme études direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie
Coût total du projet budget annexe prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés : 3 308 000€ TTC		
montant à individualiser	3 308 000 €	études et travaux

IV - Calendrier

Le calendrier prévisionnel de l'opération se présente comme suit :

- présentation de l'étude d'implantation architecturale : juin 2019,
- avant-projet sommaire (APS)/avant-projet définitif (APD): janvier 2020,
- études de projet (PRO)/dossier de consultation des entreprises (DCE) : février 2020,
- processus de consultation des entreprises : avril 2020,
- début des travaux : novembre 2020,
- livraison : décembre 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Le conseil d'exploitation de la régie de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole de Lyon entendu ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve l'extension des halls de départ pour la subdivision de collecte du site Krüger à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P25 - Gestion des déchets, pour un montant de 3 308 000 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 1 620 000 € TTC en 2020,
- 1 688 000 € TTC en 2021,

sur l'opération n° 6P25O7719.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 308 000 € TTC en dépenses au budget annexe Prévention et Gestion des déchets ménagers et assimilés et 30 000 € TTC en dépenses au budget principal en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 30 000 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 janvier 2020.